

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 AVRIL 2021**

Extrait du registre des délibérations

Le 13 avril 2021, à 18h30,

Le conseil municipal d'Isigny-sur-Mer, légalement convoqué, a été appelé à siéger à la salle des fêtes d'Isigny-sur-Mer sous la présidence de M. Eric BARBANCHON.

Date de convocation : 7 avril 2021.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2021.

Le Maire soumet au conseil municipal le compte rendu de la séance du 30 mars 2021, transmis aux conseillers municipaux dans le dossier joint à leur convocation.

Le compte rendu du 30 mars est approuvé à l'unanimité.

2021/34 - INTERCOMMUNALITÉ - CONVENTION D'ADHÉSION PETITES VILLES DE DEMAIN (PVD).

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **APPROUVE** la convention d'adhésion Petites Villes de Demain.

➔ **AUTORISE** le maire à signer la convention d'adhésion Petites Villes de Demain jointe à la présente délibération ainsi que tout document y afférent.

Vote : Unanimité.

2021/35 - MOBILITÉ – MISE EN PLACE D'UN SERVICE AUTO-PARTAGE ÉLECTRIQUE – ENGAGEMENT DE LA COMMUNE.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** de mettre en place un service d'auto-partage électrique sur la commune d'Isigny-sur-Mer.

➔ **AUTORISE** le maire à solliciter des demandes de subventions auprès de l'État, du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin et du SDEC ENERGIE.

Vote : Unanimité.

2021/36 – FINANCES – BUDGET PRINCIPAL : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CRÉDITS DE PAIEMENTS – ANNÉE 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **AUTORISE** le maire à effectuer les autorisations de programmes et crédits de paiements présentées ci-dessous au titre de l'année 2021 :

n° AP	PROGRAMME	AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)	CRÉDITS DE PAIEMENTS (CP) (TTC)					
				2018	2019	2020	2021	2022
AP n°2	Travaux Venelle du Grand Marais	220 000 €	CP	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	160 000,00 €	
			Réalisé	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			Report	110 000,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €		
AP n°4	Travaux de rénovation énergétique (presbytère Isigny-Salle de réunions de Les Oubeaux	116 510 €	CP	60 200,00 €	0,00 €	83 148,00 €	75 530,00 €	
			Réalisé	33 361,74 €	0,00 €	0,00 €		
			Report	26 838,26 €	0,00 €	0,00 €		
AP n°5	Aménagement de la base de loisirs	1 503 600 €	CP			200 000,00 €	738 290,00 €	738 290,00 €
			Réalisé		13 443,36 €	13 580,15 €		
			Report			55 213,00 €	0,00 €	0,00 €

Vote : Unanimité.

2021/37 A) FINANCES – BUDGET PRINCIPAL : BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	4 043 331,08	4 043 331,08
INVESTISSEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	2 312 636,00	2 654 863,22
RESTES À RÉALISER 2020	601 625,00	
SOLDE D'EXÉCUTION 2020		259 397,78
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 914 261,00	2 914 261,00
TOTAL BUDGET	6 957 592,08	6 957 592,08

Vote : Unanimité.

2021/37 B) FINANCES – BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE PIED DE POULAIN (HT) : BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe Lotissement Le Pied de Poulain, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	1 016 848,00	1 016 848,00
INVESTISSEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	889 138,67	673 641,00
RESTES À RÉALISER 2020		
SOLDE D'EXÉCUTION 2020		215 497,67
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	889 138,67	889 138,67
TOTAL BUDGET	1 905 986,67	1 905 986,67

Vote : Unanimité.

2021/37 C) FINANCES – BUDGET ANNEXE CAMPING LE FANAL : BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe Camping Le Fanal, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	10 834,00	10 834,00
INVESTISSEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	0	0
RESTES À RÉALISER 2020	0	0
SOLDE D'EXÉCUTION 2020	0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0
TOTAL BUDGET	10 834,00	10 834,00

Vote : Unanimité.

2021/37 D) FINANCES – BUDGET ANNEXE CINÉMA LE CLUB : BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget annexe Cinéma Le Club, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	58 710,00	58 710,00
INVESTISSEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	1 175,73	3 237,00
RESTES À RÉALISER 2020	0	0
SOLDE D'EXÉCUTION 2020	2 061,27	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	3 237,00	3 237,00
TOTAL BUDGET	61 947,00	61 947,00

Vote : Unanimité.

2021/38 – FINANCES - FISCALITÉ : TAUX DES TAXES FONCIÈRES APPLIQUÉS POUR L'ANNÉE 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** de fixer les taux d'imposition 2021 pour les taxes foncières, comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021
Taxe foncière (bâti)	15,12	37,22 (15,12 + 22,10)
Taxe foncière (non bâti)	16,49	16,49

Vote : Unanimité.

2021/39 – FINANCES – BUDGET PORT DE PLAISANCE : BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget Port de Plaisance, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	86 620,00	86 620,00
INVESTISSEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	0	0
RESTES À RÉALISER 2020	0	0
SOLDE D'EXÉCUTION 2020	0	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0	0
TOTAL BUDGET	86 620,00	86 620,00

Vote : Unanimité.

2021/40 – FINANCES – BUDGET SERVICE DES EAUX : BUDGET PRIMITIF 2021.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **DÉCIDE** d'adopter le budget primitif de l'exercice 2021 du budget principal, soumis au vote par nature, avec présentation fonctionnelle, tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	541 622,00	541 622,00
INVESTISSEMENT		
CRÉDITS DU PRÉSENT BUDGET	367 353,00	396 699,23
RESTES À RÉALISER 2020	149 906,00	
SOLDE D'EXÉCUTION 2020		120 559,77
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	517 259,00	517 259,00
TOTAL BUDGET	1 058 881,00	1 058 881,00

Vote : Unanimité.

2021/41 - FINANCES - PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN : APPEL À PROJETS « MA COMMUNE EN TRANSITION » : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE AUTO-PARTAGE ÉLECTRIQUE.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **AUTORISE** le maire à solliciter la subvention maximale auprès du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin dans le cadre de l'appel à projet « Ma commune en transition » au titre de la mise en service d'une station d'auto-partage électrique.

→ **DONNE POUVOIR ET AUTORISE** le maire à signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Vote : Unanimité.

2021/42 - FINANCES - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR/DSIL/DSIL EXCEPTIONNELLE – PLAN DE RELANCE ANNÉE 2021 : MISE EN PLACE D'UN SERVICE AUTO-PARTAGE ÉLECTRIQUE.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

→ **SOLLICITE** l'aide de l'État au titre de la DETR/DSIL/DSIL exceptionnelle – Plan de Relance année 2021.

→ **AUTORISE** le maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR/DSIL/DSIL exceptionnelle – Plan de Relance année 2021.

→ **DONNE POUVOIR ET AUTORISE** le maire à signer tous documents et effectuer toutes démarches nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Vote : Unanimité.

2021/43 – RESSOURCES HUMAINES – CRÉATION DE 2 POSTES EN CONTRAT A DURÉE DÉTERMINÉE.

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré :

➔ **DÉCIDE** de créer les emplois suivants :

Contractuels en accroissement temporaire d'activité : Art 3-1				
	TYPE DE CONTRAT	EMPLOI	TEMPS TRAVAIL	NBRE EMPLOI
①	CDD	Adjoint Technique	Temps non complet	1 emploi agent chargé de l'entretien des salles communales
②	CDD	Adjoint Administratif	Temps complet	1 emploi

➔ **FIXE** la rémunération sur la base de la grille indiciaire relevant du grade d'adjoint technique territorial et du grade d'adjoint administratif.

➔ **DIT** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Vote : Unanimité.

COMPTE RENDU AFFICHÉ LE 16 AVRIL 2021.